

AUTORISATION de payer certaines dépenses avant le vote du budget supplé-
mentaire

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen un état des dépenses engagées qui n'ont pu être liquidées avant la clôture de l'exercice concernant divers articles pour lesquelles les crédits ont été régulièrement inscrits au budget primitif et au budget supplémentaire de 1959 et se trouvent compris dans l'excédent de recettes constaté à la fin de l'exercice, savoir:

	Crédits ouverts	Sommes payées	Dépenses engagées et non payées
Chap. XXI - Mobilier scolaire et matériel d'enseignement 1958	5.397.187	2.939.031	1.681.947
Mobilier scolaire et matériel d'enseignement 1959	4.286.320		4.233.205
Equipement cours complémentaire 1959	2.258.994		2.223.950
Acquisition matériel éducatif 1959	300.000		300.000
Abonnement à l'Education Nationale	16.425	6.300	10.125
Chap. XXV - Construction écoles dans les écarts, travaux supplémentaires	3.057.441		3.057.441
Construction centre Médico-Scolaire 1958	4.140.451	3.302.550	837.901
Construction abattoir.....	32.169.206	9.564.155	22.605.051
Remboursement trop perçu au titre de la taxe locale	683.033		683.033

Je vous demande l'autorisation de régler ces dépenses dans les meilleurs délais. La régularisation se fera au budget supplémentaire de 1960 par l'inscription en dépenses sous les mêmes rubriques de crédits correspondants./.

Adopté à l'unanimité.